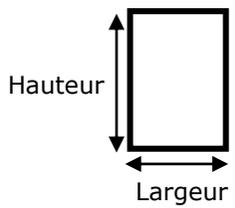


1. CODE D'IDENTIFICATION UNIQUE DU PRODUIT TYPE							
ELEMENT DE STRUCTURE LINEAIRE EN BETON : POUTRE / POTEAU I et R							
2. NUMERO PERMETTANT L'IDENTIFICATION DU PRODUIT DE CONSTRUCTION	3. USAGE PREVU DU PRODUIT DE CONSTRUCTION, CONFORMEMENT A LA SPECIFICATION TECHNIQUE HARMONISEE APPLICABLE						
Poutre/ Poteau I et R Béton Précontraint – Voir étiquette produit	Planchers et ossatures en béton						
4. NOM, RAISON SOCIALE ET ADRESSE DE CONTACT DU FABRIQUANT	5. NOM ET ADRESSE DU MANDATAIRE :						
Usine de GRAULHET Adresse : BP213 81 304 GRAULHET Téléphone : 05.63.42.06.40 Fax : 04.32.74.31.40	Non applicable						
6. SYSTEME D'EVALUATION ET DE VERIFICATION DE LA CONSTANTE DES PERFORMANCES DU PRODUIT DE CONSTRUCTION	7. DANS LE CAS DE LA DECLARATION DES PERFORMANCES CONCERNANT UN PRODUIT DE CONSTRUCTION COUVERT PAR UNE NORME HARMONISEE						
2+	Le CSTB, organisme notifié n°0679 a réalisé l'inspection du système de contrôle de production en usine selon le système évoqué au point 6, a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production						
8. DANS LE CAS DE LA DECLARATION DES PERFORMANCES CONCERNANT UN PRODUIT DE CONSTRUCTION POUR LEQUEL UNE EVALUATION TECHNIQUE EUROPEENNE A ETE DELIVREE							
Non applicable							
9. PERFORMANCES DECLAREES							
SPECIFICATIONS TECHNIQUES HARMONISEES	NF EN 13 225 : 2013 Eléments de structure linéaires en béton armé et béton précontraint						
DIMENSIONS ET CARACTERISTIQUES COMMUNES / DISPOSITIONS CONSTRUCTIVES							
POUTRE / POTEAU R BETON ARME ET PRECONTRAIT	POUTRE / POTEAU I BETON ARME ET PRECONTRAIT						
 <table border="1" data-bbox="459 1268 1108 1380"> <tr> <td>Largeur</td> <td>15 cm à 60 cm (par pas de 5 cm)</td> </tr> <tr> <td>Hauteur</td> <td>15 cm à 75 cm</td> </tr> <tr> <td>Longueur</td> <td>0.50 m à 15 m</td> </tr> </table> <p>Disposition constructives : selon dossier de conception</p>	Largeur	15 cm à 60 cm (par pas de 5 cm)	Hauteur	15 cm à 75 cm	Longueur	0.50 m à 15 m	Non applicable
Largeur	15 cm à 60 cm (par pas de 5 cm)						
Hauteur	15 cm à 75 cm						
Longueur	0.50 m à 15 m						

BETON CLASSE DE RESISTANCE ET D'EXPOSITION - NF EN 206-1

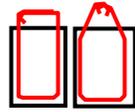
Classe	X0	XC	XD	XS	XA	XF
C30/37						
C35/45						
C40/50						
C45/55						
C50/60	X0	De XC1 à XC4	De XD1 à XD3	XS1	XA1*	XF1
C55/67	X0	De XC1 à XC4	De XD1 à XD3	XS1	XA1*	XF1
C60/75						

X : Classe effective maximale selon recette béton, X* : Classe effective maxi sous condition (hors attaque acide)

ARMATURE POUTRE POTEAU R – BETON PRECONTRAIT

ARMATURE PASSIVES		ARMATURE DE PRECONTRAINT	
Type et classe	Acier pour béton armé cranté B500	Type	Toron
Résistance ultime traction Rm (MPa)	540 Mpa	Diamètre	T9.3 T12.5 T15.2
Lim.app.élasticité traction Re (Mpa)	500 Mpa	Résistance ultime traction fpk (N/mm²)	1860
Rm/Re =	1.08	Limite convent. élasticité à 0.1% fp0,1k (N/mm²)	1655
Diamètre	6 et 12 mm	Contrainte initiale (N/mm ²)	1573
		Relaxation TBR ζ 1000h	2.5%
Faconnage	Selon dossier de conception	Nombre de fils moyen	Selon dossier de conception
Nombre	Selon dossier de conception	Dépassement standard des fils	Selon dossier de conception

ARMATURE POUTRE POTEAU R – BETON ARME

ARMATURE PASSIVES		ARMATURE DE PRECONTRAINT	
Type et classe	Acier pour béton armé cranté B500	Non applicable	
Résistance ultime traction Rm (MPa)	540 Mpa		
Lim.app.élasticité traction Re (Mpa)	500 Mpa		
Rm/Re =	1.08		
Diamètre	6 et 12 mm		
	 cadre et étrier		
Faconnage	Selon dossier de conception		
Nombre	Selon dossier de conception		

ARMATURE POUTRE POTEAU I – BETON PRECONTRAINTE	
ARMATURE PASSIVES	ARMATURE DE PRECONTRAINTE
Non applicable	Non applicable
ARMATURE POUTRE POTEAU I – BETON ARME	
ARMATURE PASSIVES	ARMATURE DE PRECONTRAINTE
Non applicable	Non applicable
ENROBAGE : CONDITIONS D'ENVIRONNEMENT - NF EN 13369	ISOLATION AUX BRUITS AERIENS ET TRANSMISSION DES BRUITS D'IMPACT
Selon dossier de conception	Selon dossier de conception
RESISTANCE AU FEU (POUR LA CAPACITE PORTANTE)	RESISTANCE MECANIQUE (PAR CALCUL)
Selon dossier de conception	Selon dossier de conception
10. LES PERFORMANCES DU PRODUIT IDENTIFIE AUX POINTS 1 ET 2 SONT CONFORMES AUX PERFORMANCES DECLAREES INDIQUEES AU POINT 9. LA PRESENTE DECLARATION DES PERFORMANCES EST ETABLIE SOUS LA SEULE RESPONSABILITE DU FABRIQUANT IDENTIFIE AU POINT 4.	Signé pour le fabricant en son nom par : Date : Lieu :